

41,7 %

Des enfants de parents séparés ne vivent que chez leur mère et ne résident jamais chez leur père.

40 %

Des enfants vivant exclusivement avec leur mère ne partent jamais en vacances, faute de moyens.

20 %

Seul enfant sur cinq de parents séparés bénéficie d'une garde alternée égalitaire, malgré la loi de 2006 qui la favorise.

16 %

Des enfants de parents séparés vivent principalement chez leur mère, tout en passant certains week-ends et vacances chez leur père.

230.000

Enfants belges qui vivent exclusivement avec leur mère, dont 100.000 en Wallonie.

la maman « Douze euros pour finir le mois »

TÉMOIGNAGE

J.H.

Il m'a quittée pendant que j'accouchais. Littéralement. Ni avant, ni après, pendant. J'avais les pieds dans les étriers, la sage-femme criait "Poussez !" et mon petit Anthony pointait le bout du nez. Il m'a caressé la tête en pleurant, il a dit : "Je t'aimerai toute ma vie. Mais je te quitte." Et il est sorti. Je l'ai juste entendu dire au téléphone : "Voilà, c'est fait."

Il est des feux que rien n'éteint. Des flammes olympiques qui brûlent à l'intérieur d'hommes et de femmes depuis toujours, depuis la naissance. La vie aurait dû consumer Myriam Zaghdoudi dès ses quatre ans. Son âge quand elle voit s'éloigner sa mère avec son nouvel amant. « Je m'en souviens comme si c'était hier. J'étais dans la neige, j'avais les mains bleues et un petit manteau rouge, je jouais. On habitait rue des Drapiers, près de la Toison d'Or à Bruxelles. Et elle m'a laissée là, dans la rue, devant la maison. Des gens m'ont trouvée et mon papa est arrivé. »

Elle n'aime plus trop la neige, Myriam. Il neigeait aussi quand elle est rentrée seule de l'hôpital avec son bébé. « Monsieur n'était pas vraiment parti », raconte-t-elle. « Pendant un mois, je l'ai vu s'habiller, se parfumer tous les jours devant moi et me dire : "Je sors, je ne sais pas quand je reviens." Un mois de torture mentale où jamais il n'a voulu prendre le petit dans ses bras. » Cet homme pourtant, cet homme qui quitte les femmes qui accouchent - sans péridurale -, elle l'a follement aimé. Ils ont mis quatre ans à concevoir Jade, par procréation assistée, mais Anthony, lui, est arrivé naturellement. Quelques semaines avant le terme, il a

« rencontré quelqu'un », comme on dit. En moins de deux mois, il a vidé le compte commun, le livret de Jade, a arrêté de payer la moitié du crédit de leur maison et enfin, il est parti.

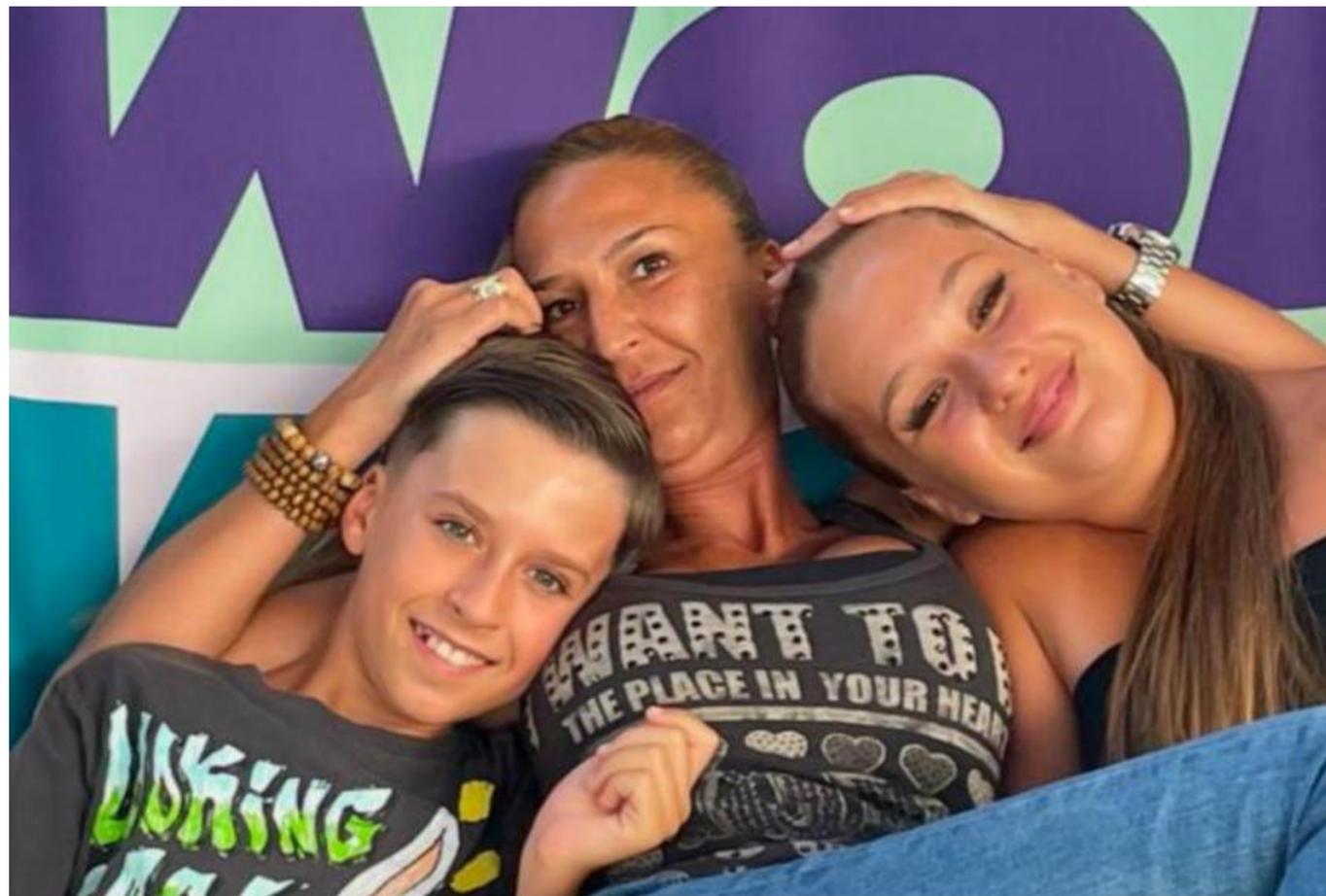
Nous sommes fin 2011. Myriam est au chômage. « Il m'a dit : "Va te faire foutre, t'auras pas un ballon. T'as qu'à bouger ton cul et aller bosser." Mais elle qui travaille depuis ses 17 ans, de la sandwicherie d'une amie à la réception des hôtels du groupe Accor, se sent « perdue », incapable de faire quoi que ce soit.

« Mon papa a arrêté son boulot pendant trois mois pour venir m'aider avec les enfants, mais après, il a fallu vendre la maison. J'ai mis des mois à me relever. Je crois que j'ai été voir un avocat seulement un an après. »

« Il y a des lois, vous avez droit à ça »

Zola irait dans les détails. Victor Hugo l'appellerait *Les Misérables saison 2*. Nous, on va sauter des passages, faire une ellipse temporelle pour arriver à aujourd'hui. Mais ce qu'il faut savoir, dans l'histoire de Myriam, comme dans *Les Désastreuses Aventures des orphelins Baudelaire* de Lemony Snicket, c'est que rien ne va jamais mieux. La jeune femme s'installe pendant un an et demi chez son père, « une toute petite chambre pour les enfants et moi, sans chauffage. Et des mois à descendre et monter les trois étages pour chauffer les biberons au micro-ondes ».

Elle passe ses journées en peignoir, découvre le Xanax, les antidépresseurs, la sertraline. « Sans elle, je me serais jetée dans le canal. J'avais perdu dix kilos, toutes les nuits, mon pauvre papa venait vérifier que je dormais. » Elle passe sur



la mutuelle et c'est le médecin-conseil qui lui parle de la pension alimentaire : « Il y a des lois, vous avez droit à ça. »

Au tribunal, elle entend son ancien compagnon lancer : « Mes enfants, elle peut les garder. D'ailleurs, je n'aurais jamais dû reconnaître Anthony, ça en aurait fait un en moins. » Elle propose un accord à l'amiable - « 250 euros pour les deux enfants, je ne lui ai même pas parlé des frais extraordinaires, je ne savais pas que ça existait ! » -, il ne paie pas, elle prend un avocat. Et voilà la saisie sur salaire, les intimidations, les agressions, la lamentable tentative de garde alternée - « Il voulait Jade sans Anthony, ou il ne venait pas les chercher, les insultait, leur faisait peur, frappait le petit » -, les mercredis à l'attendre en vain au Service de la protection de la jeunesse « pour rétablir le lien » et la garde exclusive qui s'impose enfin, pour le bien-être des enfants.

Des stages à 20 euros

Jusqu'à aujourd'hui. Pardon, c'était un peu long mais il fallait prendre le temps de faire la connaissance de Myriam Zaghdoudi, 48 ans, ce brasier, cette incarnation de la précarité des familles monoparentales, cette maman temps plein d'enfants dont le père est un fantôme, ces 10 % qui n'ont droit ni aux vacances, ni aux stages, ni au foot, ni à la danse, à rien.

Myriam est toujours sur la mutuelle, toujours sous Xanax et sertraline, ne va pas chez le coiffeur, porte les jeans qu'elle a achetés il y a dix ans, fabrique ses produits d'entretien au bicarbonate, est passée par les colis alimentaires, s'arrange avec les commerçants du quartier, passe à la boulangerie voir s'il reste du pain, leur demande pour payer à la fin du mois. « Ça, on ne peut le faire qu'avec les Arabes », rit-elle d'une voix rauque. « Ils ont leurs défauts, mais ils sont généreux ! »

On est le 12 février et il lui reste 12 euros. « On n'a plus qu'une brique de lait, l'épicière m'a donné des bananes hier soir. Anthony voudrait de nouvelles baskets, mais il devra attendre le mois prochain. » Anthony (13 ans) et Jade (17) sont au courant de tout. Ils ont vu leur

mère « partir au combat », comme elle dit, et là, ils attendent d'avoir 18 ans pour changer de nom. Elle hésite. « Abandonner un nom belge pour un nom tunisien, c'est pas idéal pour trouver du boulot. »

De l'autre côté, une vie refaite. « Une villa, une Porsche Cayenne, deux nouveaux enfants, des vacances à Dubaï, Corfou, Miami » dont on poste joyeusement les photos sur Facebook (tout le monde les a vues au tribunal). « Alors que mon fils, il lui a refusé toutes les activités dont il avait envie. C'est seulement cette année, parce que j'ai économisé, que j'ai pu l'inscrire dans un club de foot. A 13 ans. Mon avocate n'en revenait pas : "Enfin Monsieur, Madame déniche les stages les moins chers qui existent ! Vingt euros par semaine, elle ne sait pas trouver moins !" Même les cours de math, il ne voulait pas les payer. »

Dernier chapitre des *Désastreuses aventures d'une mère célibataire* : « Monsieur conteste à présent tous les frais extraordinaires depuis 2014. J'ai dû retrouver tous les tickets, les mails des voyages scolaires, des sorties théâtre ou ciné avec l'école, des garderies... Attention : une excursion sans nuitée, ça ne rentre pas dans les frais extraordinaires. Les 25 euros de piscine si, mais pas les photocopies (75 euros par enfant) ! Il me manque la période de 2014 à 2017. Tout était dans des conversations WhatsApp qui ont disparu et l'huissier qui avait les décomptes a fait faillite et est parti se dorser la pilule en Espagne. Je vais donc devoir rembourser 5.000 euros au père des enfants : 90 euros par mois, sur cinq ans, déduits de la pension de 510 euros qui a augmenté quand j'ai eu la garde exclusive. »

Dingue. Ça brûle toujours. Ça rougeoie même. Myriam trouve qu'elle a eu de la chance. « J'ai eu l'aide de mon papa et de ma belle-mère, mais comment font celles qui n'ont rien ? » Autrefois, elle n'aurait jamais osé raconter tout ça dans le journal, mais elle a entendu Gisèle Pelicot dire : « Je ne me sens responsable de rien. Je suis une victime. » Alors, aujourd'hui, comme elle, sans honte, elle l'assume : « Je suis une victime. »

Anthony (13 ans), Myriam (48) et Jade (17), une équipe soudée contre vents et marées.

© D.R.

Je ne me sens responsable de rien.

Je suis une victime

Myriam

”

On n'a plus qu'une brique de lait, l'épicière m'a donné des bananes hier soir. Anthony voudrait de nouvelles baskets, mais il devra attendre le mois prochain

Myriam

”

20021462

LES ANTIQUITÉS D'AUTREFOIS

Maison sérieuse depuis 1952 ☎ 0474/10.65.58

Achète très cher

- Vêtements vintage (fourrures, robe de soirée, carré de soie)
- Maroquinerie de luxe, sac, valise (Delvaux, Vuitton, etc...)
- Tous bijoux (même cassés) en or, argent ou fantaisie.
- Pierres précieuses, perle de culture
- Pièce de monnaie, lingots (or ou argent)
- Stylo (Mont blanc,...)
- Briquet (Dupont,...)
- Pendule, tableau, mobilier
- Toutes cristalleries
- Argenterie (ménagère, service à café...)



pour collection personnelle rachète au plus chère toute montre gousset et poignet même en mauvais état (Jeager, Omega, Patek...)